

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nombre de

Membres :

en exercice : 9
présents : 6
votants : 8

L'an deux mille vingt-quatre, le 15 avril
le Conseil d'Administration
dûment convoqué le 8 avril 2024, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de M. Jacques CHABAL, Président du CCAS.

Etaient présents : Dr Jacques CHABAL, Mme Yolande AUBERT, Mme Nicole GRATESOL,
Mme Marie-Christine ROURE, Mme Brigitte SECCO, Mme Brigitte ALINQUANT.

Procurations :

Mme Simone MARQUES à Mme Marie-Christine ROURE
Mme Anne-Marie SALLES à Mme Brigitte SECCO

Absent excusé : M. Claude PERRIN.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Christine ROURE.

CINÉMA EN JOURNÉE 2024 : **Personnes du 3^{ème} âge (+70 ans)**

Le Conseil d'Administration, **par 8 voix pour**,

SOUHAITE faire bénéficier, aux personnes de plus de 70 ans domiciliées sur la commune, de tarifs préférentiels pour des séances de cinéma.

DECIDE de renouveler les séances de cinéma.

Le montant **demandé par entrée** est de 4 € / personne, (paiement à effectuer directement en caisse du Cinéma Vox).

Pour le CCAS, la participation sera égale à la différence entre le tarif d'une séance et la participation des seniors.

AUTORISE le Président à signer toutes pièces relatives à la présente décision.

Dr Jacques CHABAL
Maire du Cheylard
Président du CCAS.

**CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE**
MAIRIE - 07160 LE CHEYLARD

Transmis à la Sous-Préfecture de Tournon-sur-Rhône
pour contrôle de légalité le 17 avril 2024